

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 Juin 2020

Excusé : Gérard TALIESSI (procuration à Jean-Luc BOUTIN)

Secrétaire de séance : Emilie LANGLOIS

Approbation du Conseil Municipal du 09 Juin 2020 : voté à l'unanimité.

Délégations de Monsieur le Maire :

- Entreprise CORNU Frères : 1^{ère} situation : remplacement des zingueries de l'Eglise : 58 320.07 €
- PROCESS INFORMATIQUE : portable commune : 989.94 €
- PROCESS INFORMATIQUE : imprimante garderie : 601.36 €

DIA 1^{er} Trimestre 2020 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des déclarations d'intention d'aliéner du 1^{er} Trimestre 2020.

Fiscalisation de la participation communale au SIVUIS :

En date du 19 Février 2020, le SIVUIS (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Gestion des Services d'Incendie et de Secours du Secteur de Remiremont) a adopté le tableau des participations syndicales des communes.

La participation de la Commune de Raon aux Bois est de 4141.90 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer pour la fiscalisation de cette participation.

Voté à l'unanimité.

Participation de la Commune aux Syndicats et Associations pour l'année 2020 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les participations de la Commune aux différents syndicats et associations :

Syndicats :

SDIS : 31 787.56 €

SIVOM : 9320.66 € (avance)

SMIC : 680 €

Associations :

Association des Maires : 301.08 €

Association des Maires Ruraux : 105 €

CNAS : 4006.80 €

ADEMAT : 20 €

CVO : 863.18 €

Communes Forestières : 700 €

US Memory : 10 €

Voté à l'unanimité.

Indemnité de gardiennage de l'Eglise :

Les circulaires du 08 Janvier 1987 et du 29 Juillet 2011 ont précisé que le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvait faire

l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité.

Le point d'indice des fonctionnaires n'ayant pas été revalorisé depuis la dernière circulaire en date du 07 mars 2019, le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales reste équivalent et est fixé 479.86 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte et à 120.97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser la somme de 479.86 € à Monsieur Pierre BAUDOIN, gardien résidant dans la commune.

Voté à l'unanimité.

Convention pour le fauchage des accotements de la voirie communale :

Le fauchage des accotements de la voirie communale était effectué les années précédentes par l'entreprise Frédéric PAULUS au tarif de 45 € HT l'heure.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il décide de pérenniser le système étant donné que la commune a investi dans un tracteur avec une épareuse.

Il est décidé que les agents du service technique tenteront de réaliser le fauchage mais qu'une convention sera signée avec l'entreprise Frédéric PAULUS si les essais ne sont pas concluants.

Voté à l'unanimité.

Prise en charge des cartes de transport scolaire :

Suite à la suppression des vignettes de transport scolaire depuis la rentrée 2018/2019, le précédent conseil municipal avait décidé de prendre en charge le coût de la carte de transport scolaire pour les enfants scolarisés au collège (de la sixième à la troisième) en fixant le montant de prise en charge à 90 €. La somme de 90 € supplémentaire pouvant être demandée aux familles en cas de retard d'inscription n'était pas prise en charge.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il approuve cette décision en sachant que le SIVOM (syndicat intercommunal à vocations multiples) rembourse les sommes avancées par la commune pour les élèves scolarisés dans les collèges publics de Remiremont (Le Tertre et Charlet).

Monsieur le Maire demande également que soit étudié l'éventuel remboursement des cartes de transport scolaire aux lycéens sur le même principe en sachant que le coût total restera à la charge de la commune.

Voté à l'unanimité.

Renouvellement Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

- Cette commission a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

Il convient donc aujourd'hui de réfléchir sur le choix de 24 personnes, soit une liste de 12 personnes titulaires et une liste de 12 personnes suppléantes. Monsieur le Maire est membre de droit.

Titulaires : BONNE Gilles – LANGLOIS Emilie – MOUGIN Bruno – BLAEVOET Maire-Claude – ROUSSEL Jean-Pierre – RENNER Benjamin – BEDEZ STOUVENEL Jacqueline – FREMIOT Thierry – BOILLOT Anny – BOUTIN Jean-Luc – TALIELTI Gérard – VUILLEMIN Céline

Suppléants : GEHIN Isabelle – BRAND Cathy – CARVALHO Gabrielle – MANGIN Gilbert – FRANTZ Philippe – ROLLOT Stéphanie – SCHNEIDER Dominique – PIERRE Gilles – DELY Alexandra – ARMBRUSTER Théo – JACQUOT Pierre-Yves – COLIN Colette

Désignation du Correspondant Défense à La Délégation Militaire Départementale des Vosges :

Monsieur le Maire demande un volontaire pour être désigné Correspondant Défense. Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL propose sa candidature.

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- L'ARS (Agence Régionale de la Santé) nous a fait parvenir la synthèse du contrôle sanitaire concernant la qualité de l'eau distribuée en 2019. Cette fiche est normalement à joindre à la facture d'eau. Elle sera distribuée dans le « Quoi d'neuf à raon ? » avec les explications.
- Concernant les achats à compter de 500 €, trois devis devront être réalisés.
- Afin d'être dans la légalité, le Conseil Municipal souhaite régler les activités piscine des élèves scolarisés. Il sera demandé à Rémi MARGAINE de voir avec la piscine d'Épinal qui dépend de la CAE et pour laquelle nous pourrions avoir des tarifs privilégiés.
- Suite aux différents connus avec la société ELIOR pendant le confinement, Monsieur le Maire a demandé à Cuisine d'1 Jour de nous livrer les repas de la cantine pour une période de trois mois.
- Monsieur le Maire a demandé à la boulangerie locale s'il lui serait possible de livrer le pain pour la cantine.
- L'aménagement sécuritaire autour de la Maison d'Assistantes Maternelles va être étudié en commission sécurité.
- Monsieur le Maire a rencontré l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) afin de faire une analyse énergétique de nos bâtiments communaux (Mairie – Salle Polyvalente – Les Marronniers – Groupe Scolaire)
- La Commission finances se réunira le 23 Juin à 20 heures.
- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 07 Juillet à 20 heures.
- Une commission forêt aura lieu très prochainement : travaux 2020, attribution des lots de nettoyage, révision du plan d'aménagement, affouages, proposition de circuits sur la commune pour les manifestations.
- Une commission sécurité / voirie se réunira prochainement : sécurité de la MAM, du groupe scolaire et de la Rue du Bas de la Racine.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux administrés, deux samedis de suite, ont percé les conduites d'eau pour travaux effectués sans DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux).
- Les services administratifs de la Mairie ont été avertis pour un feu au Pré Roussel. Feu sans conséquences.
- Des administrés de la Racine se plaignent de chiens non attachés et faisant des dégâts.
- Gilles BONNE fait un point sur la reprise de l'école. Rentrée le 11 Mai avec 59 élèves sur 3 classes. Rentrée de Nora BOURESAS le 04 Juin puis reprise de Kristel BALAND le 08 Juin. Le 30 Mai a eu lieu une commission scolaire afin de renouer le dialogue entre la commune et les enseignants. La salle polyvalente est réquisitionnée pour la cantine si les besoins s'en faisaient ressentir. A souligner le bon travail et le dévouement des employés communaux.
- Cathy BRAND travaille sur le jour de la Semaine Bleue qui aura lieu le 13 Octobre. Une commission se réunira prochainement.

- Jean-Luc BOUTIN fait part des travaux en cours : la société CITEOS fait des essais d'abaissement de puissances de l'éclairage public (réunion de validation le 15 Juin à 22 heures) ; l'alimentation de l'antenne TDF Rue du Charmois est en cours ; le broyeur de branches a été réceptionné par les services techniques ; de nombreux dossiers en urbanisme sont en cours ; études sur les chemins de Monleau et du Palton.
- Céline VUILLEMIN résume sa première commission qui s'est réunie le 05 Juin : la feuille de chou s'appellera Quoid'neuf à Raon ?; une page facebook a été créée ; une convention avec Panneau Pocket a été signée.
- Isabelle GEHIN réalise en ce moment des entrevues avec l'ensemble des agents communaux avec Monsieur le Maire et les responsables hiérarchiques.
- Marie-Claude BLAEVOET informe le Conseil Municipal que la plantation des fleurs est terminée. La cérémonie du 08 Juin a eu lieu en comité restreint, il en sera de même pour la cérémonie du 18 Juin.
- Jean-Pierre ROUSSEL prépare la réunion de la commission sécurité.
- Pierre-Yves JACQUOT demande à ce qu'une communication soit faite sur la cantine ; s'inquiète du manque de vision au STOP du Chemin de la Coupe.
- Emilie LANGLOIS s'inquiète des problèmes qu'il y a eu avec les livraisons de fuel.
- Benjamin RENNERT demande à ce que soit résolu le problème de vision Impasse du Frairage ; certains parents voudraient que le groupe scolaire accueille les enfants de moins de trois ans ; où en est la modification du PLU ?
- Gilles BONNE informe le Conseil Municipal que la course de caisses à savon devrait avoir lieu le 19 Juillet.

Levée de séance à 23h07.